Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)
Vendredi, 29 Juin 2012 00:00 -

A l'issue de la dernière réunion de délibération du Jury Palace, présidé par Dominique FERNANDEZ, la distinction Palace a été attribuée pour une durée de 5 ans aux 3 établissements suivants :
1. L'hôtel La Réserve – Ramatuelle
2. Le Château de la Messardière – Saint-Tropez
3. L'hôtel Le Byblos – Saint-Tropez
Cette décision fait suite à la 2ème vague de candidature close le 30 juin 2011, et porte désormais le nombre total d'établissements détenteurs de la distinction à 12 (voir liste ci-dessous).
Une nouvelle session de candidatures aura lieu cette année pour permettre à d'autres hôtels de candidater.

en savoir plus

Consultez la source sur Veille info tourisme: 3 nouveaux hôtels reçoivent la distinction Palace